



Procès-verbal de la  
Séance plénière du Conseil Général du  
Mardi 25 mars 2025 à 19h30

Lieu : Salle Polyvalente à Châteauneuf/ Conthey  
Présences : 28 conseillers généraux (voir liste) / 9 conseillers communaux  
Excusés : M. Didier Bethouzoz, M. Mathieu Dorsaz (Alliance Communale)  
Absents :

Monsieur Jean-Daniel Vergères ouvre la séance à 19h30 en saluant les personnes présentes et passe à la présentation de l'ordre du jour ci-après :

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance de décembre 2024
2. Approbation du procès-verbal de la séance constitutive du 21 janvier 2025
3. Présentation du règlement du Conseil général
4. Présentation du calendrier de la législature 2025 – 2028
5. Proposition des modifications du règlement du Conseil Général (article 38 - article 40)
6. Indemnités et vacations législature 2025 – 2028 (validation)
7. Information du bureau (Commission des règlements Agglo-Mobilité)
8. Informations de la municipalité
9. Divers

**1. Approbation du procès-verbal de la séance de décembre 2024**

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents

**2. Approbation du procès-verbal de la séance constitutive du 21 janvier 2025**

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents

### 3. Présentation du règlement du Conseil général

M. Jean- Daniel Vergères, en accord avec les membres du bureau, présente le règlement du conseil général pour les nouveaux conseillers élus lors de cette nouvelle législature.

### 4. Présentation du calendrier de la législature 2025 – 2028

#### 2025 :

Mardi 25 mars

Lundi 16 juin

Mardi 14 octobre

Mardi 16 décembre

#### 2026 :

Mardi 24 mars

Mardi 23 juin

Mardi 13 octobre

Mardi 15 décembre

#### 2027 :

Mardi 23 mars

Mardi 22 juin

Mardi 12 octobre

Mardi 14 décembre

#### 2028 :

Mardi 21 mars

Mardi 13 juin

Mardi 26 septembre

Mardi 12 décembre

Toutes ces assemblées se tiendront à la Salle de la Morges à Châteauneuf.

M. Jean-Daniel Vergères a réservé la salle pour toute la législature 2025-2028 en date du 4 février 2025

### 5. Proposition des modifications du règlement du Conseil Général

#### **(Article 38 – Article 40)**

Lors de la séance de Bureau du 3 février 2025, des propositions de modification ont été discutées :

Article 38 : La résolution (Lors de la séance de bureau fût acceptée à l'unanimité 7/0)

Proposition du bureau : dépôt de la résolution auprès du président du Conseil Général 5 jours avant l'ouverture de la séance plénière

Amendement déposé par Ana Catarina Iten pour le groupe UDC : dépôt de la résolution 30 jours avant l'ouverture de la séance plénière

La décision est soumise au vote : proposition du bureau : 23 pour

Amendement UDC : 4 pour

L'amendement UDC est REFUSÉ la proposition du bureau sera modifiée dans le règlement du Conseil Général

Article 38bis (nouveau) : Amendement déposé par Ana Catarina Iten pour le groupe UDC : Urgences : les urgences peuvent être déposées 4 heures avant la séance plénière selon certaines Conditions

M. Guillaume Papilloud chef de groupe de l'Alliance communale prend la parole  
Donne quelques explications et s'oppose à l'amendement  
La décision est soumise au vote : Amendement UDC : 4 pour, 22 contre, 1 abstention  
L'amendement UDC est REFUSÉ

Article 40 alinéa 5 : Les indemnités : La modification : (Lors de la séance de bureau fût acceptée à l'unanimité 7/0) l'examen des indemnités doit figurer à l'ordre du jour de la 1ere séance qui suit la séance constitutive.

La décision est soumise au vote : proposition du bureau : 25 pour  
2 abstentions

La proposition de modification est acceptée et sera modifiée dans le règlement du conseil général.

Article 23 : Enregistrement des débats  
Amendement déposé par Ana Catarina Iten pour le groupe UDC, demandant la suppression des points 5 et 6

Mme Iten prend la parole et transmet les explications relatives à son amendement sur l'autorisation de filmer ou de photographier lors des séances

M. Papilloud prend la parole et justifie le fait qu'il n'est pas judicieux de supprimer le point 5, car il est juste que les médias doivent informer le conseil général de leur présence

Mme Iten reprend la parole en informant que les conseillers généraux sont des personnalités publiques et que le point 5 est contraignant et dommageable pour la liberté de la presse. Le huis clos est présent pour tenir les médias à l'écart de discussion sensible

Mme Cito prend la parole et rappelle que l'abolition de ce point peut porter préjudice et qu'il est nécessaire de demander l'autorisation au président du Conseil Général d'être présent à la séance

L'amendement est soumis au vote : UDC : 2 pour, 2 abstentions, 23 contre  
L'amendement est REFUSÉ

M. Papilloud prend la parole pour le point 6 relatif à l'enregistrement des débats, et donne des explications sur l'importance de demander l'autorisation au président du Conseil général quant à l'utilisation des enregistrements fait par les médias et s'oppose à l'amendement

L'amendement est soumis au vote : UDC : 4 pour, 23 contre  
L'amendement UDC est REFUSÉ

Article 35 alinéa 3, 4 et 5 : Le Postulat

Amendement déposé par Ana Catarina Iten pour le groupe UDC demandant la suppression de certains points.

M. Papilloud constate des manquements en cas de suppression de ces alinéas et propose de rejeter l'amendement

L'amendement est soumis au vote : UDC : 4 pour, 1 abstention, 22 contre  
L'amendement UDC est REFUSÉ

Tous les amendements sont refusés et le règlement du conseil général sera modifié en conséquence.

## **6. Indemnités et vacations législature 2025 – 2028 (validation)**

Lors de la séance de bureau du 3 février 2025, les indemnités et vacations ont été acceptées à l'unanimité. (7/0)

M. Jean-Daniel Vergères a donné un descriptif détaillé des émoluments modifiés lors de la séance de bureau.

Des amendements ont été déposés par Ana Catarina Iten pour le groupe UDC

- Amendement pour l'indemnité de séance de commission revue  
Frs 100.- sans heures supplémentaire

La proposition du bureau acceptée à l'unanimité : frs 70.- si plus de 2h frs 35.-  
l'heure supplémentaire

M. Papilloud prend la parole et trouve regrettable de revenir sur le sujet alors que tout a été voté à l'unanimité lors de la séance de bureau et soulève un problème de collégialité et conseille de refuser l'amendement

Mme Hedinger-Szekely prend la parole et demande le rappel des membres du bureau

M. Vergères énonce les différents membres : les chefs de groupe : Mme Nulifer Cito (le Centre), Mme Ana Catarina Iten (UDC), Mme Emilie Dessimoz (Les Verts et PS)

M. Guillaume Papilloud (Alliance Communale), Mme Sabrina Ruchat (UDC et secrétaire du bureau), M. Dominique Fragnière (le Centre et Vice-président du bureau) et M. Jean-Daniel Vergères (Alliance Communale et Président du bureau)

Mme Iten prend la parole et justifie les amendements demandés

- Amendement pour les séances de préparation : frs 100.-  
La proposition du bureau : frs 80.-
- Amendement pour les indemnités des présidents de commissions non permanentes : frs 150.-  
La proposition du bureau : frs 100.-

Les amendements sont soumis au vote : UDC : 4 pour, 23 contre

Les amendements UDC sont REFUSÉS

Les propositions de modifications faites par le bureau sont passées au vote :

4 contre, 5 abstentions, 18 pour

Les propositions d'émoluments du bureau sont acceptées à la majorité des membres présents et seront annexés au règlement du conseil général

## **7. Information du bureau (Commission des règlements, Agglo-Mobilité)**

Lors de la séance de bureau du 3 février, la commission des règlements a été mise en place et validée par l'ensemble des membres du bureau.

Alliance Communale : M. Ralph Pellissier, Mme Sandra Solliard, M. David Sarrasin

Les Verts et PS : Mme Gloria Giberti-Udry

UDC : M. Daniel Ruchat

Le Centre : M. Jean-Marc Cheseaux, Mme Jill Hedinger-Szekely

Le président de la commission est : M. Ralph Pellissier

La commission Agglo-Mobilité de 5 membres a également été mise en place lors de la séance de bureau et validée à l'unanimité.

Alliance Communale : M. Mathieu Dorsaz, Mme Ariane Duc

Le Centre : Mme Jill Hedinger-Szekely

Les Verts et PS : Mme Gloria Giberti-Udry

UDC : M. Julien Iten

Le président de la commission est M. Julien Iten

## **8. Informations de la municipalité**

M. Christophe Germanier, Président de la commune, prend la parole salue l'ensemble des conseillers présents avant d'énumérer les différentes informations

1. Fin de législature le conseil municipal à décider de transmettre toutes les décisions prises à la municipalité.
2. Communication : l'identité visuelle de la commune est revisitée : logo, papeterie, graphisme sur les véhicules.
3. Mise en place de 18 commissions, toutes décrites en détail sur le site de la commune  
Administration générale avec des membres de l'exécutif et des membres de l'administration

Comité RH – finance et économie – commission scolaire – formation professionnelle – droit de cité et naturalisation – sécurité – tribunal de police – comité stratégique de gestion de crise – commission culture - tourisme - sport – constructions – services techniques – commission énergie – agriculture – Grand Cru

4. En 2023 un plan directeur à été accepté pour faciliter la mobilité contheysanne  
Amélioration du trafic à la rue des Grands-Prés et à l'avenue de la Gare  
Des phases tests seront mises en place à la rentrée scolaire 2025  
Des informations publiques et au Conseil Général sont prévues.  
1<sup>ère</sup> phase test : Rue de Vétroz, Rue des Biolles et la Grande route des Grands-Prés  
Objectif, réduction du trafic routier  
  
2<sup>ème</sup> phase test : Avenue de la Gare (10'000 véhicules jours) avec présence d'un bon nombre d'enfant. Pour des raisons sécuritaire la route pourrait être coupée à la hauteur de la route d'Antzère.
5. Travaux des écoles : Erde : étude modification, projet mise à l'enquête fin de l'année  
L'école de Châteauneuf, construite dans les années 60, manque de place pour les nouveaux élèves, et des failles importantes apparaissent.  
CO Derborence : Vu le nombre grandissant d'élève, il devient nécessaire d'agrandir l'accueil scolaire. Piste à explorer : diviser en 2 parties Conthey et Ardon-Vétroz.  
Nursérie crèche : en cours. Problème de livraison de divers matériaux, passant de 6 à 13 semaines. L'ouverture sera repoussée à la fin d'octobre
6. Chauffage à distance : en cours sur Vétroz, offre un potentiel d'environ 6000 ménages. Certains travaux faits sur Châteauneuf, les travaux de la Morges, Planzer, devant la Salle Polyvalente sont en prévision de la pose du chauffage à distance
7. TCN : Télécabine Conthey Nendaz : Des infos sont disponibles sur le site de la commune  
Séances d'informations publiques : Conthey : 6 mai 2025, Salle Polyvalente  
Nendaz : 20 mai 2025  
Une modification de plan de zone est à prévoir
8. Le programme de la législature sera présenté au mois de juin lors de la prochaine séance plénière  
Les Comptes 2024 de la commune sont en cours de révision et seront transmis à la COGES pour analyse  
Le règlement des énergies et les directives indexées sont prévus pour fin 2025

## Divers

- Question Orale de Marie-Angèle Imsteph, membre de l'Alliance Communale, questionne l'exécutif suite à des incivilités et à de l'irrespect sur la commune. Peut-on encore rentrer en sécurité le soir chez soi sans crainte de faire de mauvaises rencontres.

Réponse de M. Gérald Nanchen, responsable du dicastère de la sécurité : Il y a effectivement une hausse des actes de brigandages, surtout perpétrés par des mineurs ou des jeunes adultes.

Des mesures sont mises en place, telles que Conth'act, des éducateurs de rue et une dizaine d'agents des polices municipales et cantonales patrouillent dans ces zones dites sensibles.

Les vendredis et samedis soir, des patrouilles de polices circulent.

Il y a certes un sentiment d'insécurité mais pas forcément de dangers immédiats.

Un groupe de travail a été mis en place afin de trouver une solution pour régler les incivilités.

- Question orale de Monsieur Lukas Schauenberg du groupe des Verts et PS quant à la construction d'un centre de loisir et d'un espace de jeu dédié à la jeunesse qui a été lancé en 2020 et toujours à l'arrêt.

Questions :

Quelles est la position de la commune sur le sujet ?

Quelles sont les mesures de sécurité pour les citoyens et les élèves ?

Réponse de M. Philippe Germanier, conseiller communal en charge du dicastère concerné : Le dossier est complexe, le canton n'a toujours pas donné de réponse. Tant que le canton ne donne pas de réponses aux diverses questions, la demande de rencontre demandée n'est pas justifiée.

Des éléments ont été mis en place il y a quelques années par la commune et ont été discutée avec les émissaires du projet pour un plan d'aménagement provisoire détaillé pour la sécurité

Malheureusement il n'y a pas plus d'info à ce sujet

M. Régis Evéquo, vice-président de la commune et responsable du dicastère des constructions donne un complément d'information, Il n'y a malheureusement toujours Pas de retour. Il est important que la construction soit conforme à la zone, il n'y a toujours pas d'infos venant du canton. Nous les attendons pour avancer le dossier

- M. Vergères prend la parole concernant le mail reçu par la société Pro Vélo, qui aurait dû passé par le bureau et non pas par les membres du conseil général. M. Vergères propose que ce soit la commission agglo-Mobilité qui prend le dossier en main et M. Iten nous fera un retour lors de la prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, M. Vergères clos la séance à 21h35

Conthey, le 3 avril 2025

Le Président du Conseil Général

A blue ink signature, appearing to read 'J. Vergères', written in a cursive style.

Jean-Daniel Vergères

La secrétaire du Conseil Général

A blue ink signature, appearing to read 'Ruchat', written in a cursive style.

Sabrina Ruchat